

Compte rendu de l'assemblée de printemps de la SHMESP Montpellier, 28.05.2015

Patrick Gilli accueille au nom de l'Université de Montpellier les congressistes et adresse ses remerciements au maire de Montpellier, qui a permis au Congrès de s'ouvrir dans l'auditorium de la Panacée.

Il remercie la mairie et la métropole, la région Languedoc-Roussillon, l'Université Paul Valéry, le Centre d'Etudes médiévales ainsi que Véronique Gazeau et la Société des Médiévistes. Il rappelle qu'il y a 28 ans le Congrès de la Société des Médiévistes s'était tenu déjà à Montpellier sur le thème du Combattant au Moyen Âge : un grand succès, puisque les actes de cette rencontre avaient été republiés quelques années après leur première parution. Patrick Gilli remercie ensuite tous ses collègues de Montpellier, et plus particulièrement Thomas Granier, qui a été la cheville ouvrière de l'organisation de ce Congrès.

La Présidente prend ensuite la parole et remercie tout d'abord Patrick Gilli, pour ensuite s'adresser au maire de Montpellier, et lui présenter ses remerciements. Elle rappelle combien Montpellier est chargée d'histoire, et se réjouit que la Société soit si bien accueillie dans cette belle ville, avant de lui présenter la Société. Elle remercie elle aussi particulièrement Thomas Granier. La Présidente rappelle un passage du discours qu'avait tenu le recteur de l'académie de Montpellier en 1987 à Michel Balard, alors président, louant la « médiévisitique ». Elle remercie enfin l'Université et le Centre d'études médiévales de Montpellier (CEMM).

Le maire de Montpellier accueille le congrès en évoquant la richesse du passé médiéval de Montpellier ainsi que l'excellence de l'Université Paul Valéry, notamment en Histoire. Lui-même latiniste et helléniste, il rappelle l'importance de la défense des sciences humaines, que son parcours personnel lui a permis de croiser, puisqu'il s'est investi dans des études d'Histoire tout en poursuivant par ailleurs ses activités professionnelles. Chargé tout d'abord des archives dans l'équipe municipale, il est demeuré très attentif à celles-ci ainsi qu'à l'Histoire et évoque les projets de publication sur l'Histoire de la ville et les fouilles archéologiques en cours dans la ville même.

La présidente ouvre l'Assemblée de printemps de la Société.

Sont excusés à l'assemblée générale : Paul Bertrand, Geneviève Bühler-Thierry, Guido Castelnuovo, Patrick Corbet, Christiane Deluz, Patrick Demouy, Jean-Louis Gaulin, Alexis Grémois, Andrey Grunin, Laurent Jégou, Régine Le Jan, Bruno Lemesle, Christelle Loubet, Pascal Montaubin, Elisabeth Mornet, Valérie Toureille, Dominique Valérian, Eric Vallet.

La Présidente consacre les premiers moments de cette Assemblée à la mémoire de Nicole Pons, Pierre Tucoo-Chala et John Baldwin, collègues décédés depuis l'Assemblée générale d'automne. Une minute de silence est respectée en leur honneur.

La date de l'**AG d'automne** est rappelée : elle se tiendra le **7 novembre 2015**. Le lieu où se tiendra l'assemblée sera indiqué aux sociétaires au début de l'automne.

L'annuaire 2015 est en cours de rédaction : les épreuves doivent être envoyées aux sociétaires par le secrétariat vers la mi-juin par courrier électronique afin que le manuscrit soit prêt dès le début de l'été. Les collègues qui ont encore des modifications à apporter à leur fiche ou à la fiche de leur établissement sont donc appelés à le faire au plus tard pour la fin du mois de juin. L'annuaire sera comme à l'habitude distribué aux sociétaires à jour de leur cotisation lors de l'assemblée d'automne (ou par courrier s'ils ne peuvent s'y rendre et envoient au trésorier [Alexis Grélois, 23, rue des Thermopyles 75014 Paris] leur(s) cotisation(s) augmentée(s) des frais postaux).

10 bourses d'un montant de 200 euros sont distribuées par la Société aux jeunes chercheurs afin de faciliter leur participation au Congrès cette année.

6 bourses d'un montant de 200 euros sont distribuées pour le Congrès de Leeds (4 octroyées par la direction de l'IMC de Leeds, 2 par la SHMESP).

La Présidente rappelle quelles sont les conditions pour obtenir ces bourses : les critères ne sont absolument pas les mêmes pour les bourses subventionnées par Leeds et pour les bourses données directement par la Société à l'occasion de son Congrès. Les organisateurs de l'IMC de Leeds souhaitent que les bourses favorisent la venue à Leeds de chercheurs déjà en poste, maîtres de conférences ou chargés de recherches. Au contraire, les bourses versées à l'occasion du Congrès de la Société sont destinées à favoriser la participation de jeunes chercheurs à celui-ci : doctorants, post-doctorants ou jeunes collègues en poste depuis peu.

La Présidente aborde ensuite la question des publications du précédent Congrès (Lorraine) et du Congrès de Montpellier.

Les auteurs ont été particulièrement ponctuels pour rendre les articles du congrès de Lorraine, et Laurent Jégou salue en particulier le sérieux avec lequel les relecteurs et coordinateurs de ce volume ont travaillé.

Une lettre de cadrage sera envoyée aux collègues qui participent au Congrès de Montpellier dans les semaines suivant la rencontre.

En ce qui concerne l'organisation des prochains Congrès, il est annoncé que la Présidente et les deux vice-présidents rencontreront Julien Loiseau le 23 juin pour évoquer le futur congrès de Jérusalem, et discuter d'un plan de remplacement au cas où il serait impossible de tenir le congrès de 2017 à Jérusalem.

Les interventions au futur **Congrès d'Arras (26-29 mai 2016)** sont examinées par le Conseil Scientifique le 5 juin.

A la suite de discussions au sein du Bureau à propos de la visibilité de la Société, il est apparu qu'une des solutions serait de marquer la présence de celle-ci aux Rencontres de Blois. Sollicité par la Présidente, le Comité d'organisation des rencontres de Blois lui a proposé de présenter une table ronde inspirée du Congrès de Prague sur la Nation et les Nations à l'automne 2015, la thématique des Rencontres étant les Empires : quatre collègues sollicités par la Société ont d'ores et déjà accepté d'animer cette table ronde.

Daniel Le Blévec, sollicité par la présidente à la demande de Patrick Corbet, évoque les problèmes financiers actuels du CTHS, qui sont dus notamment à la gestion des stocks de livres. Le montant financier de la gestion de ces stocks prend une telle place dans le budget du CTHS que ses activités en sont mises en péril. Une partie des problèmes vient du fait que le CTHS dépend de l'Ecole nationale des chartes : la signature du directeur de

l'Ecole des chartes, qui est désormais nécessaire, vient parfois à manquer. Certains projets de publication en cours ont dû être arrêtés.

Pierre Racine rappelle le problème de la diffusion de ces ouvrages, d'autant plus difficile que la plupart des projets du CTHS sont transchronologiques.

Une liste des thèses soutenues en Histoire médiévale se trouve sur le site de la SHMESP. Noëlle Deflou-Leca a entrepris de compléter ces listes, largement lacunaires, surtout pour la période postérieure à l'année 2004. Un appel est lancé aux directeurs de thèses, afin qu'ils transmettent à Noëlle Deflou-Leca la liste des étudiants dont ils ont fait soutenir la thèse (ou l'HDR). Autant que possible, il serait très utile que les directeurs de thèse envoient chaque année la liste des étudiants ayant soutenu leur doctorat.

Les suites de la refonte des statuts de la Société sont ensuite abordées. Philippe Jansen doit organiser dans les jours qui viennent la constitution d'un groupe de travail sur le règlement intérieur. Philippe Jansen et Joël Chandelier proposent d'aboutir à un seul texte qui serait proposé à l'Assemblée d'automne. Les collègues sont invités à se manifester auprès de Philippe Jansen s'ils désirent faire partie de ce groupe de travail. L'article 10 des nouveaux statuts propose l'existence de commissions consultatives. La présidente rappelle qu'il serait bon de commencer à réfléchir à la constitution de ces commissions dès l'automne 2015, et en particulier à celle sur les programmes du secondaire.

Les rumeurs sont nombreuses à propos des modifications des programmes ainsi qu'à propos de la réforme des concours CAPES et agrégation. Le ministère tout comme le Conseil supérieur des programmes (CSP) ont refusé de recevoir la SHMESP et les autres sociétés d'historiens du supérieur, et le second n'a pas pris acte même de la demande de rendez-vous qui lui avait été adressée.

Franck Collard annonce qu'un forum organisé par le CSP se tient le 3 juin sur la réforme des programmes. L'APHG n'était pas invitée mais les responsables de l'APHG ont réussi à se faire inviter à une des commissions de ce forum, bien difficilement. Les commissions ont en effet été largement garnies de partisans de la réforme, et il serait bon de réussir à faire représenter les sociétés d'historiens du supérieur.

Jean-Luc Fray s'émeut du fait que l'on n'ait évoqué que la perte de l'accès à l'histoire de l'Antiquité avec la fin de l'enseignement du latin et du grec, alors que l'époque médiévale, et même les périodes suivantes, sont tout à fait concernées également. Il faudrait rappeler que ces langues ne sont pas qu'antiques.

Geneviève Bühner-Thierry se rend le 13 juin à une réunion organisée par la SOPHAU, faisant suite à leurs états généraux de l'Antiquité, notamment pour réfléchir à ces questions.

Le décret sur le doctorat (mise en œuvre prévue au 1.09.2016) pose deux problèmes : celui de la réalisation de la thèse en alternance et, surtout, celui du poids très grand donné aux chefs d'établissement, auquel s'ajoute l'éviction des directeurs de thèse de la soutenance.

Franck Collard rappelle qu'une formation à diriger des thèses serait obligatoire pour tous les directeurs de recherche, alors que la plupart des collègues ont déjà encadré de nombreux travaux.

Cependant, en lisant le texte très précisément, il semble que toutes ces propositions puissent être contournées : malgré un propos général qui souligne en théorie la

nécessité de modifier les pratiques, le texte est assez contradictoire dans ses détails pour permettre que rien ne change.

La généralisation du comité de suivi du doctorant que propose le décret représenterait un investissement réellement très important en temps pour les collègues. Les membres du comité de suivi de thèse ne pourraient de plus pas faire partie du jury, ce qui semble assez handicapant pour la constitution de ces comités.

Le vendredi soir, trente collègues ont pu visiter le mikvé médiéval de Montpellier grâce à notre collègue Danièle Iancu, qui s'est chargée de le leur présenter.

L'excursion du dimanche, qui a emmené les sociétaires à Saint-Guilhem-le-Désert, a été très appréciée à tous points de vue.